

Extrait du Spyworld Actu

<https://www.spyworld-actu.com/spip.php?article4282>

Antiterrorisme : une enquête administrative ouverte à Paris contre un policier

- Terrorisme - France -



Date de mise en ligne : mercredi 25 avril 2007

Spyworld Actu

Le préfet, Pierre Mutz, a saisi l'inspection générale des services (IGS), le 19 avril, d'une enquête administrative visant un gardien de la paix affecté à la brigade criminelle de la police judiciaire (PJ) parisienne. Ce fonctionnaire, en poste depuis trois ans, est suspecté d'avoir communiqué des informations confidentielles à une jeune femme, dans une enquête liée à l'islam radical. Cette affaire intervient dans un contexte délicat, en période électorale et seulement quelques jours après les attentats meurtriers d'Alger.

Le policier, d'origine maghrébine, avait été recruté pour sa connaissance de la langue arabe et affecté au groupe assistance et liaison (GAL) de la section antiterroriste. Muté, en urgence, dans un service moins sensible de la PJ, il a été mis en cause à la suite d'investigations conduites par les renseignements généraux de la Seine-Saint-Denis. La jeune femme qu'il connaissait était apparue dans une interception téléphonique des RG en début d'année. Selon plusieurs sources, celle-ci aurait assuré à un interlocuteur - écouté par les RG - qu'un policier en poste à la brigade criminelle lui transmettait des renseignements confidentiels. UNE AFFAIRE INTERNE EN CACHE UNE AUTRE

Entendu par ses supérieurs, le policier a admis connaître cette femme, mais a nié toute fuite. Interrogé par Le Monde, mardi 24 avril, le patron de la police judiciaire parisienne, Frédéric Péchenard, a indiqué qu'il avait pris cette mesure de mutation "à titre provisoire, en attendant les conclusions de l'IGS, et compte tenu de la sensibilité du service dans lequel travaillait le policier (suspecté)".

Derrière cette affaire interne s'en cache une autre. En effet, les écoutes administratives des RG 93 - couvertes par le secret défense - ne doivent pas, en temps normal, être communiquées à la brigade criminelle, pour préserver l'étanchéité entre le travail de renseignement et celui de la PJ. Le responsable de la transmission des écoutes est un enquêteur expérimenté, chef du groupe "étranger", chargé de la lutte contre l'islam radical aux RG 93.

Le 28 mars, une explication orageuse a eu lieu, en présence de tous les protagonistes, dans le bureau du patron des RG parisiens, Bruno Laffargue. Le directeur a mis en cause le fonctionnaire pour ses atteintes à la déontologie et son mépris de la voie hiérarchique. Le policier a été écarté de la tête de son groupe et privé de son habilitation. Le directeur des RG 93, Jean-Luc Fleuriet, a été rappelé à l'ordre pour défaut de vigilance.

Les griefs à l'encontre du chef de groupe étaient divers. Outre la transmission du contenu d'écoutes à un autre service, M. Laffargue lui a reproché la "gestion" d'un informateur. Déjà utilisé par deux autres services, ce "tonton" lui avait fourni des renseignements précieux sur un groupe évoluant à la lisière entre le grand banditisme et l'islamisme radical. L'officier des RG93 avait rédigé une note de contact, début mars, pour sa hiérarchie, jugée insuffisante pour procéder à l'immatriculation de l'informateur. Le policier a donc contourné l'obstacle et transmis les renseignements à ses collègues de la brigade criminelle.

Paradoxe : ce policier est sanctionné alors que ses informations ont permis l'ouverture d'une enquête prometteuse. "Il est victime d'un système français qui mélange trop les genres, alors qu'on a dit à tout le monde de bosser sur les islamistes, explique Bruno Beschizza, patron du syndicat Synergie-officiers, interrogé mardi. On ne sait plus où sont les frontières entre le judiciaire et l'administratif. Le flic de terrain paie l'addition."

Post-scriptum :

<http://www.lemonde.fr/web/article/0...>